



INFORMATIONS MUNICIPALES AUX ST LONNAIS avril 2011

PLU

L'étude du futur PLU a commencé depuis juin 2011 ; la première étape consiste à réaliser un diagnostic précis du territoire communal afin d'en faire ressortir les différents enjeux.

Des réunions thématiques sont organisées mensuellement dans le but de partager les analyses avec la commission communale, le bureau d'études chargé du dossier, les services concernés de l'Etat (DREAL, DDE, Police de l'Eau, DDASS), Chambre d'agriculture, représentants des syndicats agricoles, syndicats eau potable, assainissement, électricité et autres EPCI.

Un inventaire du territoire communal fait apparaître l'importance de l'activité agricole et l'intérêt de la préservation des espaces agricoles, et de manière plus générale de l'économie de l'espace.

La prochaine phase de l'étude consiste à élaborer le PADD (projet d'aménagement et développement durable) qui constitue l'armature et justifie le projet de la commune.

À ce stade de l'étude des contraintes se font jour : saturation programmée de la station d'épuration et création d'un nouvel équipement d'assainissement avec les obligations très contraignantes imposées par la police de l'eau en matière de rejets dans le milieu naturel.

Des inquiétudes aussi sur le devenir des zones NB qui n'existent plus dans les futurs PLU.

Ce gros dossier avance à petits pas.

AMI

Depuis quelques semaines, la Communauté des Communes du Pays d'Orthe a mis en service un Atelier Multiservice Informatique sur notre territoire.

L'AMI offre un accès libre-service permettant de naviguer sur le net et d'utiliser les ordinateurs mis à disposition du public.

L'AMI propose également des initiations à l'outil informatique aux néophytes sur inscription.

Tarifs : 5€ par an pour les résidents de la communauté des communes, gratuit pour les demandeurs d'emploi et moins de 18 ans.

Contact : 05-58-77-90-26

PETANQUE

Le club de pétanque local, section du fronton St Lonnais et affilié à la fédération Française de pétanque, vient de cesser son activité en qualité d'organisation officielle.

Un groupe de passionnés de ce sport souhaite relancer cette pratique au niveau local sous forme de loisirs.

La création d'une amicale St Lonnaise est envisagée. Si vous êtes intéressés par cette activité, vous pouvez contacter Monsieur Santos Jean-Louis au 06-75-75-18-22

LOCAL MAIRIE

Le local du 1^{er} étage, anciennement occupé par l'esthéticienne, sera provisoirement loué par un ostéopathe à raison d'un jour par semaine.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire est obligatoire dès l'âge de 16 ans.

Se présenter auprès de la mairie du lieu de domicile le mois anniversaire des 16 ans, muni de la carte d'identité nationale et du livret de famille. L'attestation de recensement est exigée lors des inscriptions aux examens et concours (exemple : conduite accompagnée, permis de conduire, examen scolaire)

FRELONS

De nombreux nids de frelons asiatiques sont observés sur notre commune.

Cet insecte originaire d'Asie est arrivé dans notre région en 2005. Il colonise le territoire à une vitesse très importante. C'est un gros prédateur pour les abeilles, une dizaine de frelons suffisent à condamner une ruche. Il peut également devenir très dangereux pour l'homme en cas d'attaque collective. La période à risque se situe de mi-juillet à octobre.

En propriété privée, la destruction des nids relève du propriétaire mais il est fortement recommandé de faire appel à des professionnels pour la destruction des nids.

Détruire les nids dès le printemps limite considérablement les dégâts.

En automne, les jeunes reines avec les mâles quittent le nid. Une fois les reines fécondées elles seront les seules à hiberner, les mâles ainsi que la totalité de la colonie meurent peu à peu. Le nid ne sera pas réutilisé l'année suivante ; il ne sert donc qu'une fois et sera détruit par les intempéries de l'hiver.

Afin de permettre un recensement de la présence du frelon sur le territoire landais, il est important lors de la découverte d'un nid de contacter la mairie pour en effectuer le signalement. En relation avec la direction des services vétérinaires et la préfecture des Landes, nous pourrions ainsi établir des fiches navettes et vous informer des mesures à prendre.

En toutes circonstances, en cas de découverte de nids, adoptez un comportement prudent, ne vous approchez pas des nids, les frelons n'aiment pas être dérangés.

CHIENS ERRANTS

Les propriétaires d'animaux domestiques qui errent sur la voie publique en sont responsables.

Attention au danger qu'ils peuvent représenter.

Si nécessaire, contacter le chenil de Birepoulet au **05-58-41-04-73**.

Les animaux ne pourront être restitués à leur propriétaire qu'après paiement des frais de prise en charge par la fourrière.



Venez nombreux...



Samedi 16, Dimanche 17 et Dimanche 24 avril à 20h30 Salle des associations

Théâtre : Troupe du Foyer des Jeunes : « Le Grand Zèbre »

Vendredi 29 avril à 20h30 sur réservation au 06-49-35-42-30 ou 06-22-78-56-38

Salle des associations *Théâtre : « Au secours, ma voisine m'adore »*

Samedi 7 mai à 20h30 à l'église : 7^{ème} concert de printemps : *Mondo Nuevo, musiques d'Argentine*

Vendredi 20 mai à 20h30 sur réservation au 06-49-35-42-30 ou 06-22-78-56-38

Salle des associations *Concert Francis Lalanne*

Mardi 21 juin à 20h

Fête de la musique

Musique Avenue et le Chœur des Gens

Du vendredi 24 au jeudi 30 juin : semaine portes ouvertes au Conservatoire (école de musique)